

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Académie Powerplay Academy Inc.		Date d'inspection Le 09 mars 2026	
Nom de l'établissement Académie Powerplay Academy		Numéro de permis 2016694	
Adresse 257 rue des Erables Dieppe NB E1A 9B1		Numéro de téléphone (506) 853-7529	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 55	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Roxanne Benoit	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

L'inspectrice observe les enfants se préparer pour aller jouer à l'extérieur, l'heure du dîner, ainsi que les jeux libres.

Au réveil des enfants, un bricolage était disponible à la table dans 2 salles de classe.

L'inspectrice n'a pas observé les parcs extérieurs. Ceux-ci seront inspectés par un membre du personnel de délivrance de permis à un temps ultérieur.

Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par  
Roxanne Benoit

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 09 mars 2026

Date

original signé par  
Emilie Henry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mars 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*